

PRIX D'ABONNEMENT:

AT CANADA. Edition Semi-quotidienne. Un An, \$4.—6 Mois, \$2.— Edition Hebdomadaire, Un An, \$2.—6 Mois, \$1.—

AUX ETATS-UNIS. Edition Semi-quotidienne. Un An, \$5.—6 Mois, \$2.— Edition Hebdomadaire. Dix Mois, \$2.—5 Mois, \$1.—

Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'abonnement au Canada pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.—Tout semestre commencé à l'un ou à l'autre Edition devra se terminer avant de son expiration.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

HECTOR FABRE—Redacteur-en-Chef.

Editeurs-Propriétaires—PLINGUET & LAPLANTE.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

Table with 2 columns: Description of ad types and their prices. Includes rates for six lines, one insertion, and various durations.

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur au Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE DE "L'ORDRE."

Paris, le 16 Mars 1863.

MM. les Rédacteurs,

Le rapport de M. Larabit sur les pétitions adressées au Sénat à propos de la Pologne a été présenté et la discussion a été fixée à demain, 17 mars.

La commission propose de s'en remettre à la sagesse de l'Empereur et de passer à l'ordre du jour. L'honorable rapporteur, après avoir énuméré toutes les pétitions, déclare que le partage de la Pologne ayant été accompli pendant la vieillesse de Louis XV, à une époque de décadence de la diplomatie Française, la France moderne n'accepte pas la solidarité de ce crime politique contre lequel l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche elle-même a protesté.

Cependant, continue-t-il, la France ne peut à ce sujet s'engager dans la guerre dont l'issue serait fort incertaine, attendu la position actuelle de l'Europe.

L'Angleterre nous pousse dans la voie d'une intervention, dans laquelle son gouvernement ne nous suivrait pas. L'Autriche, tout en gardant une attitude digne et jusqu'à un certain point sympathique à la cause Polonoise, a déclaré formellement qu'elle ne pouvait pas sortir des bornes du traité de 1815.

Quant à la Prusse, son gouvernement a peu dissimulé les tendances qui l'animent et il a fallu rien moins que la réprobation universelle et l'attitude des populations Prussiennes pour lui faire abandonner la transaction qu'il avait conclue avec la Russie. La France se trouvant donc isolée dans ses tentatives généreuses, et le rapporteur du Sénat pense que le premier corps constitué de l'Empire ne peut conseiller au gouvernement Impérial de courir de pareilles aventures, et qu'il doit s'en rapporter à la sagesse de l'Empereur.

Ce rapport assez court et peut être pour passionner a été écouté sans qu'il fut manifesté la moindre émotion; et, si le cœur des Sénateurs français a battu, c'est si bas que personne n'a pu en conclure de leur attitude.

Pendant que le Sénat délibère avec une grave lenteur, les Polonais se battent toujours et leur attitude montre qu'ils comptent plutôt sur l'intervention de leurs frères et de leurs frères que sur celle de la France. Langiewicz nommé dictateur par le comité insurrectionnel couvre le pays de proclamations, il appelle aux armes les peuples de la Pologne royale et de la Lithuanie. Il les invite tous à venir se ranger auprès de lui et à unir leurs efforts contre l'oppression de la barbarie moscovite.

Le jeune général a pris pour le second, des hommes connus dans le pays pour leur modération et par leur fermeté. Ces choix, nous dit-on, sont heureux et ont fait le meilleur effet dans toutes les classes éclairées de la société Polonoise; ils ont même, paraît-il, été très agréables au gouvernement Français qui voit avec plaisir le mouvement Polonois répéter toute solidarité avec la Révolution.

Les Polonais se battent toujours et l'insurrection a pris de telles proportions que la répression nécessitera un temps considérable.

En politique comme en affaires, c'est beaucoup que de gagner du temps car personne ne peut prévoir qu'elles sont les complications que l'avenir nous réserve.

Cette vérité n'a jamais paru plus apparente que dans les circonstances actuelles. En effet, si la révolte des Polonais eut été étouffée promptement, le Gouvernement eût pu avec quelques paroles habiles faire croire que son intention était d'intervenir, mais que la rapidité des événements ne lui avait permis de le faire. Il eût alors bénéficié sans effort de toute la popularité dont jouit la cause Polonoise en France.

Mais aujourd'hui il n'est plus possible de tromper aussi facilement les amis nombreux de la Pologne, et cependant, à la veille des élections il serait dangereux de ne pas tenir un compte sérieux de leur opinion. La cause Polonoise est une de ces causes qui en France rémouvent les adhésions les plus disparates. Catholiques, Républicains, Bonapartistes, tous sont remplis de sympathie pour la Pologne, et le Gouvernement de Juillet a payé bien cher son indifférence honteuse. Aussi rien ne peut faire prévoir l'attitude du Gouvernement Impérial. Ou assure que le Prince Napoléon doit se prononcer dans le sens d'une intervention prompte et énergique; ou dit même qu'il a été poussé dans cette voie par plusieurs sénateurs, de ceux qui, l'un d'eux, lui ont fait le plus d'opposition au sujet de la question Polonoise.

Les élections sont à présent à l'ordre du jour et les journaux entrent en campagne. M. de Girardin, dans la Presse, veut que le suffrage universel soit livré à lui-même et qu'il ne se forme pas de comités. Suivant lui, les comités électoraux exercent une pression sur le suffrage universel et forment le scrutin.

M. Neffizer, dans le Temps, répond que les comités électoraux, en admettant qu'ils exercent une pression sur le suffrage universel, ne l'exercent qu'en vertu de leur composition, et du degré de confiance dont les membres qui les composent jouissent auprès de leurs con-

citoyens. Cette pression est des lors légitime, dit M. Neffizer, et les personnes qui desirant s'y soustraire n'ont qu'à former des comités rivaux luttant d'influence avec ceux dont ils ne veulent pas accepter la direction.

C'est aux électeurs qu'il appartient de décider lequel de ces comités a raison et quel est celui dont le choix est le plus en rapport avec les desirs de la population.

Nous nous rangeons sans peine à l'avis de M. Neffizer, d'autant plus que la direction du champ-clos électoral laisserait le Gouvernement seul maître de la situation, et, vous le savez, en France le Gouvernement sait user de son influence sans avoir le moindre scrupule. Aussi M. de Girardin est-il loin d'avoir converti personne, et les comités se préparent-ils plus que jamais à la lutte.

Les Orleanistes surtout, paraît-il, bien résolus à se présenter dans tous les arrondissements ou ils auront quelques chances de succès.

MM. Thiers, Guizot, de Lasteyrie, de Broglie prêteront serment de fidélité à l'Empire; il n'y a que M. Dufaure dont les scrupules aient été invincibles. M. Thiers s'est chargé de démontrer par A-B que la formalité du serment était insignifiante et que personne n'avait le droit de refuser sous ce prétexte de prendre part aux affaires de son pays.

Nous avouons que la théorie de M. Thiers nous semble plus près de la vérité que celle de MM. Carnot et Dufaure, et nous ne croyons pas qu'il est suffi à l'Empereur de rendre un décret pour obliger tous ses ennemis à garder le silence; nous pensons en un mot que Guillaume Ier est le seul qui ait le devoir de ne pas saluer le bonnet de Gessler. Quant aux autres, qu'ils attendent et que par leur attitude inopportune ils prennent bien garde de ne pas donner au gouvernement de nouvelles occasions de triompher.

Les départements eux aussi se réveillent et de toutes parts on voit surgir des candidatures inattendues.

Ami, on parle de M. Grey dans le département du Jura, et de M. de Montalembert dans le département du Doubs.

M. Havin, directeur politique du Siècle, se présente définitivement aux élections du département de la Seine, et le parti démocratique n'ayant ni organisation ni moyens sérieux de défense, se trouve forcé de transiger avec M. Havin qui, aux yeux de tous, est un agent du gouvernement lâché au milieu de la démocratie par une main occulte et remplissant dans la question électorale un rôle analogue à celui d'un chien dans une partie de quilles.

Un de ces jours derniers, Danton le statuaire s'étant entamé l'épiderme avec son rasoir, s'avisa de s'appliquer sur le menton, en guise de taffetas gomme, un timbre poste de 10 centimes.

—Vous êtes fou, lui dit un de ses amis, pourquoi y mettez-vous un timbre poste? —Pour m'affranchir... de la douleur, répondit-il.

M. L.

B A S C A N A D A.

Montreal, 8 Avril 1863.

Dans la seconde partie de son Mémoire en réponse à la dépêche du Duc de Newcastle, notre Gouvernement repousse absolument la proposition d'organiser au moins 50,000 hommes, le maintien d'une pareille force nuirait considérablement, selon lui, à l'industrie et obligerait les ressources du pays à un degré nécessaire seulement en cas de danger pressant ou en temps de guerre.

Le peuple du Canada ne faisant rien pour produire une rupture avec les Etats-Unis et n'ayant pas connaissance que ce soit l'intention du Gouvernement Impérial de suivre une politique qui amène une si redoutable calamité, ne croit pas devoir s'imposer de fardeaux extraordinaires en vue d'une éventualité dont il n'est pas le maître, qu'il ne veut rien faire qui lui donne l'apparence de la prévoir, peut-être de la provoquer, et qui serait fatale à tous les intérêts de la Province. C'est pour cela que le Parlement a rejeté la proposition d'organiser 50,000 hommes ou même une moindre force; les récentes élections dans différentes localités comprenant un tiers de la population de la Province, où aucun candidat n'a osé se prononcer en faveur d'une mesure aussi étendue que celle du dernier Ministère et que recommandé de nouveau le ministre des Colonies, montre que l'opinion publique n'a pas changé sur ce point.

Le gouvernement rejette ensuite les propositions du Duc de Newcastle au sujet d'un système de taxes autre que celui des douanes, comme imprudent pour des fins militaires, comme inopportune dans les circonstances financières actuelles de la Province et dans la situation du pays même qui ne peut permettre aucune augmentation de

charges. Aucun gouvernement, ajoute le Mémoire, qui tenterait de suivre la suggestion du Duc de Newcastle à ce sujet pourrait se maintenir.

Rien n'est plus important à coup sûr que de maintenir le crédit de la Province au dehors et le gouvernement n'épargne rien pour cela, mais il croit que le meilleur moyen c'est de ne rien faire qui soit au-dessus des ressources du pays. Il est donc prêt à faire tous les efforts possibles pour suivre les suggestions du gouvernement Impérial comme le projet de son adhésion au projet de chemin de fer Intercolonial, mais il ne peut consentir à se jeter dans de folles dépenses pour établir un système militaire désorganisé au peuple canadien, disproportionné avec ses ressources et qu'aucune circonstance qui soit à sa connaissance puisse exiger.

Une autre suggestion contenue dans la dépêche est bien de nature à exciter la surprise, c'est celle d'enlever au Parlement le contrôle des fonds de Milice. Le noble Lord admet que cela a l'air d'une intervention dans les privilèges de la représentation du pays. En effet, aucune proposition de ce genre ne devra jamais être et ne sera jamais reçue par un peuple jouissant de la liberté garantie par les institutions anglaises. Le Parlement Impérial veille avec un soin jaloux sur les fonds destinés au maintien des forces navales et militaires de l'Empire; ils sont votés chaque année et aucun Ministre, quelque puissant qu'il fut, oserait proposer à la chambre des Communes l'abandon de son contrôle pour une période de cinq ans. S'il est urgent de mettre la direction des affaires militaires à l'abri des vicissitudes politiques, cela est aussi urgent en Angleterre qu'en Canada, et ce que la Chambre des Communes d'Angleterre ne ferait dans aucune circonstance de danger pressant, le Parlement Canadien ne le fera pas.

Quelque soient les inconvénients qui puissent résulter des institutions représentatives, le peuple d'une Province Britannique ne saurait oublier qu'ils sont insignifiants comparés aux inconvénients inséparables de l'arbitraire. Un peuple n'est à l'abri du despotisme militaire, dirigé par un gouvernement corrompu, que lorsqu'il a entre les mains le pouvoir de contrôler les fonds nécessaires au maintien de l'organisation militaire.

L'union des Provinces britanniques pour la formation et le maintien d'un système uniforme d'organisation militaire, ayant un fonds commun de défense, et dont la direction entièrement indépendante des législatures locales serait entre les mains des autorités impériales, comme le propose le Ministre des Colonies, ne saurait, quant à présent du moins, être acceptée. Le chemin de fer intercolonial est le premier pas vers une union plus intime de ces Provinces. Or, quoique le Gouvernement canadien, considérant ce chemin principalement comme moyen de défense, se soit entendu avec les délégués des autres Provinces sur les préliminaires d'un projet de construction, son succès n'est point certain, et dans tous les cas il est prématuré de procéder d'après les conséquences politiques d'une entreprise qui ne sera peut-être jamais accomplie. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'aucune union intercoloniale plus intime ne peut être effectuée avant l'établissement de voies de communication plus faciles, et il est également certain que les Provinces, en supposant qu'elles soient plus tard unies ensemble, ne contribueraient jamais à un fonds de défense considérable, à moins qu'il ne soit sous leur contrôle.

Le Mémoire se termine par une réclamation du principal général sur lequel est basé la dépêche du Duc de Newcastle. Le droit de se gouverner implique le devoir de se défendre, selon le noble Lord, et cela est incontestable pour les Etats-Unis; mais entre la Colonie et la Mère Patrie on ne peut dire qu'il en soit de même. Une Colonie est soumise à toutes les conséquences d'événements qu'elle ne provoque pas et d'une politique dirigée dans les intérêts généraux de l'Empire. Cela n'est pas tout, il faut encore que non seulement elle soit exposée à être le théâtre des hostilités, mais qu'elle fournisse sa quote-part dans l'armée Impériale et la dépense générale.

Quant à nous, notre situation exceptionnelle est évidente et en partie admise par ceux-là même qui veulent retirer toutes les troupes Impériales des Colonies se gouvernant elles-mêmes. On admet que le Canada placé à côté d'une puissante république, ayant une frontière de mille milles, accessible sur tant de points et n'ayant pas de contrée en arrière sur

laquelle il puisse s'appuyer, a droit de s'attendre à ce que toutes les ressources Impériales soient mises à contribution pour le secourir. En promettant cela cependant, le noble Lord semble contredire les assurances qu'il en donne, par son affirmation que toutes les troupes que l'Angleterre pourrait envoyer seraient insuffisantes pour la défense du pays et que cette défense doit dépendre principalement de sa population. Le Gouvernement croit donc devoir lui déclarer qu'il est convaincu que sans de très grands secours de la part de l'Angleterre, tous les efforts de notre population seraient impuissants pour empêcher l'invasion. Jusqu'ici le pays s'est fait en partie par sa sûreté sur ce qu'en aucune circonstance il ne pouvait provoquer la guerre avec les E.-U. Si donc le Canada devenait le théâtre d'une guerre provoquée par la politique Impériale, pendant qu'il ferait tous ses efforts pour défendre son sol, il s'attendrait à recevoir l'appui de toutes les forces Impériales et il compterait surtout sur elles pour le défendre.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la loyauté et le dévouement du peuple canadien; il en a donné en temps de danger assez de preuves, dont le Gouvernement Impérial devrait se rappeler comme gages de fidélité. En cas de guerre avec les E.-U., nous en serions les principales victimes, aucune fortune de nos armes ne pourrait sans doute préserver notre sol de l'invasion et de la dévastation.

Notre gouvernement ayant ainsi défini notre position, exprime la confiance que le temps démontrera la sagesse des mesures qu'il a prises ainsi que la loyauté du peuple Canadien, et l'espère que ses efforts recevront l'approbation du gouvernement Impérial. Que cet espoir se réalise ou non, ses membres sont convaincus d'avoir agi selon les desirs et les intérêts du peuple dont la confiance les a élevés à la position respectable qu'ils occupent et dont ils doivent en tous les sens respecter la volonté.

Notre Milice Active.

Le jour du mariage de Son Altesse Royale le Prince de Galles la population de Montreal a pu juger des allures martiales de notre Milice active et de sa force numérique. Trois mille hommes de troupe bien disciplinés et bien armés forment un contingent considérable pour notre cité et bien fait pour inspirer une certaine confiance dans nos volontaires. Ce sont ces grandes agglomérations d'hommes qui donnent au soldat la conscience de sa force. Tant qu'il est isolé par compagnies, il hésite, ce n'est qu'en tremblant qu'il entrevoit le jour où il lui faudra se mesurer avec l'armée ennemie. Mais du moment que les compagnies sont groupées en bataillons, qu'elles se sentent appuyées, alors la confiance renaît et le soldat prend un sérieux son métier d'armes. Si cette agglomération s'augmentait encore et que plusieurs bataillons soient en présence, obéissent au même commandement, alors pour le militaire c'est toute une armée excitant les grandes manœuvres, et il se sent prêt à tout affronter, car pour lui surtout "l'union est la force."

En France, chaque année, l'armée est formée en grandes divisions campées dans les départements où l'école des grandes manœuvres est possible. C'est là que le soldat français acquiert cette confiance dans sa supériorité avec laquelle il emporte nécessairement la victoire.

Ici les grandes revues produisent sur nos militaires un résultat analogue. Ils se voient, se comptent et parmi eux naît la confiance. Aussi nos bataillons devraient-ils plus souvent se réunir en brigade, l'effet moral serait énorme. Nous aimerions aussi à voir nos volontaires des districts ruraux se réunir à ceux de nos villes, pour qu'ils apprennent à se connaître et à sympathiser entre eux. C'est alors que notre milieu deviendrait une institution nationale et forte, capable de défendre nos frontières et de veiller à la paix intérieure. Dans presque tous les villages voisins dans un rayon de dix lieues, nous avons des compagnies de milice active. Rien ne serait plus facile, avec les voies de communication que possède le district, de les concentrer sur Montréal un jour donné pour une revue générale. C'est alors que nos Majors de Brigade, à la tête de leur brigade respective, monteraient aux yeux de tous le fruit de leur activité et de leur savoir. Nul doute que la Compagnie du Richelieu et le Grand-Tronc ne se pressaient au transport des troupes pour l'occasion.

Pourquoi ne serait-il pas possible de réaliser ce projet pour le 24 mai prochain, le jour de la fête de Notre

Très-Chère Souveraine? Nos volontaires de tout le district réunis aux troupes régulières de Montréal formeraient une armée de 10,000 hommes au moins, et rien ne serait mieux fait pour développer chez eux le goût des armes, en même temps que leur donner une occasion d'exercer les grandes manœuvres qu'ils seront appelés à faire, dans un avenir plus ou moins prochain, sur le feu de Pennemi.

Le journal la France garantit l'exactitude des renseignements suivants qui lui parviennent sur la situation diplomatique prise par l'Angleterre dans les affaires de Pologne: "Lord John Russell a adressé, il y a quelques jours, aux puissances signataires du traité de Vienne, une dépêche dans laquelle le secrétaire d'Etat de la reine, considérant l'état actuel des choses en Pologne, provoque de la part de ces puissances une intervention diplomatique pour obtenir de la Russie l'exécution pleine et entière de l'article 1er de l'acte final du 9 juin 1815.

Cette dépêche a été adressée à la France, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à la Suède, au Portugal, puissances qui étaient toutes représentées au congrès de Vienne.

La France ne peut voir dans cette initiative du cabinet anglais qu'un écho de ses propres vues.

La Suède et le Portugal ont déjà répondu par une acceptation aux communications de lord John Russell.

L'Autriche s'est montrée disposée à l'accepter. La Prusse et l'Espagne n'ont pas encore répondu.

La Gazette de Pologne annonce, il y a deux jours, que le gouvernement britannique aurait suivi diplomatiquement de la question intermédiaire la puissance signataire des traités de 1815, en appelant leur attention sur l'opportunité qu'il y aurait pour chacune d'elles d'agir isolément à Saint-Petersbourg, dans le sens d'un retour plus ou moins complet à l'état de choses établis par les stipulations dont il s'agit.

Nous avons des raisons de croire ces renseignements parfaitement exacts.

En France, la commission du sénat a fait son rapport sur les pétitions adressées à ce corps en faveur de la Pologne. Le rapport conclut en ces termes: "Considérant l'état actuel des choses et des négociations entamées, et convaincue par les communications qui lui ont été faites que le gouvernement de l'Empereur a fait et continuera à faire tout ce qui est juste, possible et politique en faveur de la Pologne, la commission est d'avis qu'il ne serait ni nécessaire ni justifiable de recommander la prise en considération des pétitions; par ces motifs, elle propose au sénat de laisser la question à la décision et à la sagesse de l'Empereur et de passer à l'ordre du jour."

Nouvelles de la Rivière Rouge. On a bien voulu nous passer quelques lettres qu'un jeune missionnaire de la Rivière Rouge vient d'envoyer à un de ses amis du Canada. Nous en avons extrait les quelques passages suivants, dans la pensée qu'ils pourraient intéresser nos lecteurs.

St. Norbert (C) de la Rivière Rouge, 12 Novembre 1862. Mon cher ami,

Mardi dernier, le 4 Novembre, on a exhumé, à St. Boniface, le corps de feu Mgr. Lacombe, premier Missionnaire et premier Evêque de la Rivière Rouge, mort le 7 Juin 1853. Un service solennel a été célébré pour le repos de son âme, dans la Sacristie nouvelle, en laquelle on a dit la messe pour la première fois le jour de la Toussaint. Il y avait une affluence extraordinaire de monde. A la fin de la messe, Mgr. Taché a fait entendre son éloquent voix; il a fait une oraison funèbre. A ce qu'il était bon d'entendre ce orateur éloquent faire l'éloge de son digne prédécesseur et pleurer sur la tombe de celui qui l'avait ordonné Prêtre! Le corps de Mgr. Lacombe a été déposé sous le clocher de la nouvelle Eglise.

A propos, tu aimeras sans doute à savoir des nouvelles de cette Eglise. Elle n'est pas encore très avancée, car les ouvriers sont principalement travaillés à la Sacristie qui est maintenant terminée; cependant, on y a dit la messe le jour de la Toussaint. Il n'y a que quatre maçons pour y travailler, et souvent il n'y en a que trois; les lambeaux sont placés, elles sont très hautes; dans la cave, un homme de 7 pieds peut marcher debout sans toucher au plancher. Je ne me souviens pas au juste qu'elle soit les dimensions de cette Eglise, mais je sais qu'elle est plus grande que l'ancienne; elle a, je pense, 115 pieds de longueur et 47 de largeur.

Tu as dû entendre parler de la guerre que font les Américains aux Sioux. Les Américains les tuent d'us comme mouches; dernièrement les Sioux s'étaient bûti un

petit fort, à l'endroit appelé Bois Rouge; les Américains s'y sont rendus et d'une seule bombe ils ont tué 400 Sioux, emmenant le reste prisonnier. Les Sioux ne savent plus où se diriger; ils viennent à l'autre rive de la Rivière Rouge avec son garnison, ils ont envoyé l'homme qui est en garnison, son fils en otage. Voici, à la lettre, ce qu'il lui a dit et envoyé: "Va trouver un des chefs méis, dis-lui ceci: 'Va chez tous les grands hommes de la Rivière Rouge; dis à l'Anglais qu'il est notre grand-père, qu'on l'aime encore et qu'il est brûlant comme le soleil. Présentes-lui ce calumet; demande-lui la paix, ensuite demande-lui de construire un fort à Pembina ou nous passerons à l'attaque, ou troisième lieu demande-lui la main-forte.' " "Va trouver aussi le chef des Robes Noires (Eveque) et tous les principaux du pays, et dis-leur à tous que si nous n'avons pas de nous demandons, nous nous sommes en paix avec le gouvernement américain, et en assez grand nombre que le chemin par où nous passerons sera dit comme un plancher.

Le vieux chef méis (je dis chef); il ne devait pas avoir ce nom, car nous n'avons pas de chefs; mais c'est un des vieux du pays, distingué parmi les Sioux qui lui donne ce nom; le vieux méis donc est venu, il a fait tout ce qu'il devait faire, et lui a répondu ce qu'il lui fallait; nous sommes en paix déjà, et demeurons en paix; nous ne pouvons pas besoin de ce calumet; nous ne pouvons pas donner main-forte, nous sommes en paix avec le gouvernement américain, et nous ne pouvons pas nous mêler de vos différends avec lui; nous ne voulons pas que vous veniez ici."

Tout ce que je viens de te dire est certain et vient de se passer aujourd'hui; l'autre jour j'aurais bien pu te parler des Sioux, mais comme nous n'avons pas de détails, je n'ai pas voulu t'en parler. Aujourd'hui tout est en train; les Sioux ne sont pas bien loin d'ici. Je t'en parlerai de nouveau à la prochaine occasion.

Je continue aujourd'hui ma narration à l'endroit de St. Norbert que j'ai parlé dans une lettre du 14 Novembre. Le 25 Décembre, le dimanche après Noël, 90 Sioux sont venus ici; ils ont assisté à la grand-messe. Mgr. Taché a officié pontificalement. Toute la noblesse de la Rivière Rouge était réunie dans notre Eglise. Les deux gouvernements de la Compagnie de la Baie d'Hudson étaient venus exprès pour déjouer les Sioux de leur dessein de se rendre jusqu'à St. Boniface, vu qu'il y avait du danger pour eux d'aller jusque-là, car beaucoup de méis étaient mécontents des Sioux, et ils pouvaient bien en tirer vengeance; mais toutes les représentations qu'on leur fit furent inutiles. Ils avaient résolu de s'y rendre et ils s'y rendirent en effet. Pour s'en être fallu qu'ils fussent tués; mais grâce à l'indulgence de la religion s'ils s'en sont tirés aussi bien qu'aujourd'hui. Un méis dont les Sioux avaient tué le petit frère, était surtout fort exaspéré; il voulait absolument en venir aux mains; je n'ai pas d'armes, et lui en a donné, en lui disant: "Si tu n'as pas d'armes, tu ne peux pas venir avec moi, et tu verras qu'il ne verra pas clair longtemps." Le Sioux vint à passer près de lui, et le méis alors lui poussa un rude coup.

Finalement, ils ont eu la paix qu'ils désiraient, mais rien de plus. Les Sautes, les ennemis les plus acharnés des Sioux, ont aussi traité avec eux; ils ont dansé ensemble.

L'Assemblée Annuelle de la Banque d'Espagne de la Cité et du District de Montreal a eu lieu à son Bureau, hier, le sept du courant. Son Honneur le Juge Berthelot fut appelé au fauteuil et M. Barbeau, le Caissier, agit comme secrétaire.

M. LaRoque, le Président, lut alors le Rapport et l'Etat suivants aux Directeurs-Honoraires: En vous présentant ce Rapport Annuel, le dix-septième depuis l'organisation première de l'Institution (en 1846) mais le premier depuis son incorporation, l'année dernière, les Directeurs-Gérants sont heureux d'avoir à vous féliciter sur son degré toujours croissant d'utilité et de prospérité; le Bilan, ainsi que l'Etat des comptes ouverts qu'ils vous ont maintenant soumis, vous le démontreront. Il était à espérer que l'acte d'In-

corporation sous lequel la Banque existe maintenant et basé sur ce qu'une expérience de seize années sous l'acte Général avait décidé comme devant être le plus propre à remplir son but, lui permettrait de mieux servir les intérêts qui lui étaient confiés. Cette prévision s'est réalisée; car, si d'un côté son organisation a été modifiée et ses pouvoirs étendus, d'un autre côté, ses devoirs ont été rendus plus précis, et les Directeurs-Gérants ont l'espoir, de manière à donner toute satisfaction à cette partie du Public qui a bien voulu l'honorer de sa confiance. Les Directeurs-Gérants se flattent que vous aussi, Messieurs, voudrez bien partager cette satisfaction.

Comme témoignage de ce qui précède, nous croyons devoir vous donner un extrait d'une lettre signée de Messieurs Benj. Holmes et Wm. Bristow—choisis tous deux par vous l'année dernière pour vérifier les comptes: "Les auditeurs ne peuvent manquer l'occasion qui se présente de féliciter le Bureau des Directeurs-Gérants sur l'évidence fournie par l'examen des comptes de la Banque de l'heureux fonctionnement de l'Institution et surtout de la prudence qui n'a dicté le placement de ses fonds que sur les garanties les plus incontestables, invitant ainsi la confiance des déposants, en leur offrant la sécurité la plus parfaite. L'admirable système sur lequel les livres sont tenus ainsi que l'ordre et la régularité remarquables avec lesquels les affaires de la Banque sont conduites, parlent eloquemment en faveur de tous et émeuvent particulièrement du zèle et de l'habileté du Caissier, M. Barbeau."

L'objet d'une Institution comme celle-ci—la sûreté en même temps que les profits pour les épargnes des classes pauvres—est assuré par les Règlements de cette Banque, qui ne visent à rien autre chose. Pour preuve, nous rappellerons le fait que jusqu'au 31 Décembre dernier il a été ouvert 13,331 comptes et sur ce nombre 3,357 restaient ouverts à cette date, auxquels il était dû une balance de \$859,995.32 placée de manière à pouvoir être convertie en fonds, à demande et sans aucune perte; et que, après avoir payé les intérêts sur les dépôts, avoir payé des sommes suffisantes pour assurer une administration convenable et donné quelque chose en dons annuels à des Institutions de Charité de la ville, et sans compter les \$23,382.10 placés sur la propriété et la bâtisse de la Banque, il reste encore en sus de tout le montant de la dette, une balance de plus de \$75,000 au crédit du "Fonds de réserve."

D'après la constitution nouvelle, vous avez à procéder à l'élection de trois Directeurs-Gérants pour compléter le Bureau, dont Messieurs Wm. Workman, A. M. Delisle et A. LaRoque, ont été choisis au sort pour laisser leurs sièges, (mais qui sont ré-éligibles) ainsi que deux personnes comme auditeurs pour vérifier les comptes et les affaires de la Banque pour l'année courante.

Nous vous soumettons maintenant la feuille de balance pour l'année 1862, espérant que vous serez satisfaits de la manière dont on s'est acquitté des devoirs que vous nous avez confiés.

A. LAROCQUE, Président.

Montreal, le 7 Avril 1863.

Etat des affaires de la Banque d'Espagne de la Cité et du District de Montreal, Le 31 Décembre 1862.

Table with 2 columns: Description of financial items and their amounts. Includes Montant du aux dépôts, di a des Mineurs et autres sur la Propriété de la Banque, etc.

Cette Somme est placée comme suit: En Débiteurs de la ville de Montreal, de la Province et du Chemin de Fer Champlain et St. Laurent, Hypothèque, etc.

Table with 2 columns: Description of financial items and their amounts. Includes En Débiteurs de la ville de Montreal, de la Province et du Chemin de Fer Champlain et St. Laurent, Hypothèque, etc.

Le nombre de Comptes ouverts au 31 Décembre 1862 était de 3,377, classés comme suit: De \$50 et au-dessous, 1,170; 50 à 100, 555; 100 à 200, 586; 200 à 400, 505; 400 à 800, 304; 800 à 1200, 109; 1200 à 1600, 81; 1600 et au-dessus, 77.

Le nombre de Comptes ouverts au 31 Décembre 1862 était de 3,377, classés comme suit: De \$50 et au-dessous, 1,170; 50 à 100, 555; 100 à 200, 586; 200 à 400, 505; 400 à 800, 304; 800 à 1200, 109; 1200 à 1600, 81; 1600 et au-dessus, 77.

Le nombre de Comptes ouverts au 31 Décembre 1862 était de 3,377, classés comme suit: De \$50 et au-dessous, 1,170; 50 à 100, 555; 100 à 200, 586; 200 à 400, 505; 400 à 800, 304; 800 à 1200, 109; 1200 à 1600, 81; 1600 et au-dessus, 77.

Le nombre de Comptes ouverts au 31 Décembre 1862 était de 3,377, classés comme suit: De \$50 et au-dessous, 1,170; 50 à 100, 555; 100 à 200, 586; 200 à 400, 505; 400 à 800, 304; 800 à 1200, 109; 1200 à 1600, 81; 1600 et au-dessus, 77.

Le nombre de Comptes ouverts au 31 Décembre 1862 était de 3,377, classés comme suit: De \$50 et au-dessous, 1,170; 50 à 100, 555; 100 à 200, 586; 200 à 400, 505; 400 à 800, 304; 800 à 1200, 109; 1200 à 1600, 81; 1600 et au-dessus, 77.

Le nombre de Comptes ouverts au 31 Décembre 1862 était de 3,377, classés comme suit: De \$50 et au-dessous, 1,170; 50 à 100, 555; 100 à 200, 586; 200 à 400, 505; 400 à 800, 304; 800 à 1200, 109; 1200 à 1600, 81; 1600 et au-dessus, 77.

Le nombre de Comptes ouverts au 31 Décembre 1862 était de 3,377, classés comme suit: De \$50 et au-dessous, 1,170; 50 à 100, 555; 100 à 200, 586; 200 à 400, 505; 400 à 800, 304; 800 à 1200, 109; 1200 à 1600, 81; 1600 et au-dessus, 77.

Le nombre de Comptes ouverts au 31 Décembre 1862 était de 3,377, classés comme suit: De \$50 et au-dessous, 1,170; 50 à 100, 555; 100 à 200, 586; 200 à 400, 505; 400 à 800, 304; 800

Les motions suivantes furent en suite unanimement passées :

Sur motion de M. Francis Clarke, secondé par M. Hubert Paré— que le Rapport et l'Etat des affaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, mainte nant soumis, sont tout à fait satis faisants; et qu'ils soient reçus, adop tés et publiés.

Sur motion de M. Francis Mul lins, secondé par M. Wm. Bristow— que les remerciements de cette as semblée sont dus et qu'ils soient offerts au Bureau des Directeurs-Gérants et au Caissier pour les services qu'ils ont rendus dans leur administrati on des affaires de la Banque, durant l'année dernière.

MM. Mullins et Paré s'étant chargés de dénouiller le scellin, on procé da aux élections, et les Messieurs suivants furent unanimement nom més, savoir :

Pour être Directeurs-Gérants, pour le terme d'office voulu par la loi :

Messieurs Wm. Workman, A. M. Delisle et A. LaRoque;

Pour être Auditeurs pour l'année courante :

Messieurs Benj. Holmes et Wm. Bristow;

Pour être Directeurs-Honoraire, à la place des deux membres décé déés :

Messieurs E. Hudon et J. P. Sex ton.

L'Assemblée se termina par le vo te—sur motion de l'Hon. G. E. Car tier secondé par M. O. Berthelet—de re mercer les Messieurs :

E. J. BARBEAU, Secrétaire.

Le nouveau Bureau de Direction s'étant immédiatement réuni, M. LaRo que fut élu Président et M. Mul holland Vice-Président, pour l'année courante.

L'apparition en Canada d'un jour nal exclusivement consacré aux Scien ces, aux Arts et à l'Industrie est chose assez remarquable pour que nous sou haitions une chaude bienvenue à ceux qui viennent d'entreprendre cette tâche à Montréal.

Les *Beaux-Arts* dont nous annonçons la sortie dans notre dernier No., est un journal qui, s'il est fidèle à son titre et à son programme,—ce dont nous ne doutons nullement,—est appelé à combler une regrettable lacune que les exigences de la politique, le besoin des nouvelles étrangères et locales ont créée dans les grands journaux.

Tenir les lecteurs au courant des progrès dans les arts, les sciences et l'industrie modernes est une tâche assez rude qui demande une attention contenue et exclusive. C'est cette tâche qu'entrepre nent les *Beaux-Arts*, et nous souhai tons sincèrement de les voir réussir.

Ce journal doit paraître une fois par mois. Il sera de 8 pages, dont cinq se ront employées à la revue des beaux-Arts et des sciences, deux seront consacrées à la musique, et la 8ème aux annonces.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

L'abonnement aux *Beaux-Arts* est de \$1 par année ou 15 sous le numéro; ce prix est peu de chose si l'on considère que chaque numéro du Journal contiendra un morceau de musique indigène qui, publié séparément, coûterait 25 et même 50 centimes. C'est une raison qui nous fait espérer que nos musiciens, artistes comme amateurs, vont s'empresser d'accueillir favorablement les *Beaux-Arts*. On s'abonne chez Boucher & Mousseau qui sont éditeurs de ce jour nal. Encore une fois, succès à notre nouveau confrère.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

L'abonnement aux *Beaux-Arts* est de \$1 par année ou 15 sous le numéro; ce prix est peu de chose si l'on considère que chaque numéro du Journal contiendra un morceau de musique indigène qui, publié séparément, coûterait 25 et même 50 centimes. C'est une raison qui nous fait espérer que nos musiciens, artistes comme amateurs, vont s'empresser d'accueillir favorablement les *Beaux-Arts*. On s'abonne chez Boucher & Mousseau qui sont éditeurs de ce jour nal. Encore une fois, succès à notre nouveau confrère.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

L'abonnement aux *Beaux-Arts* est de \$1 par année ou 15 sous le numéro; ce prix est peu de chose si l'on considère que chaque numéro du Journal contiendra un morceau de musique indigène qui, publié séparément, coûterait 25 et même 50 centimes. C'est une raison qui nous fait espérer que nos musiciens, artistes comme amateurs, vont s'empresser d'accueillir favorablement les *Beaux-Arts*. On s'abonne chez Boucher & Mousseau qui sont éditeurs de ce jour nal. Encore une fois, succès à notre nouveau confrère.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

L'abonnement aux *Beaux-Arts* est de \$1 par année ou 15 sous le numéro; ce prix est peu de chose si l'on considère que chaque numéro du Journal contiendra un morceau de musique indigène qui, publié séparément, coûterait 25 et même 50 centimes. C'est une raison qui nous fait espérer que nos musiciens, artistes comme amateurs, vont s'empresser d'accueillir favorablement les *Beaux-Arts*. On s'abonne chez Boucher & Mousseau qui sont éditeurs de ce jour nal. Encore une fois, succès à notre nouveau confrère.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

L'abonnement aux *Beaux-Arts* est de \$1 par année ou 15 sous le numéro; ce prix est peu de chose si l'on considère que chaque numéro du Journal contiendra un morceau de musique indigène qui, publié séparément, coûterait 25 et même 50 centimes. C'est une raison qui nous fait espérer que nos musiciens, artistes comme amateurs, vont s'empresser d'accueillir favorablement les *Beaux-Arts*. On s'abonne chez Boucher & Mousseau qui sont éditeurs de ce jour nal. Encore une fois, succès à notre nouveau confrère.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

L'abonnement aux *Beaux-Arts* est de \$1 par année ou 15 sous le numéro; ce prix est peu de chose si l'on considère que chaque numéro du Journal contiendra un morceau de musique indigène qui, publié séparément, coûterait 25 et même 50 centimes. C'est une raison qui nous fait espérer que nos musiciens, artistes comme amateurs, vont s'empresser d'accueillir favorablement les *Beaux-Arts*. On s'abonne chez Boucher & Mousseau qui sont éditeurs de ce jour nal. Encore une fois, succès à notre nouveau confrère.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

L'abonnement aux *Beaux-Arts* est de \$1 par année ou 15 sous le numéro; ce prix est peu de chose si l'on considère que chaque numéro du Journal contiendra un morceau de musique indigène qui, publié séparément, coûterait 25 et même 50 centimes. C'est une raison qui nous fait espérer que nos musiciens, artistes comme amateurs, vont s'empresser d'accueillir favorablement les *Beaux-Arts*. On s'abonne chez Boucher & Mousseau qui sont éditeurs de ce jour nal. Encore une fois, succès à notre nouveau confrère.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

L'abonnement aux *Beaux-Arts* est de \$1 par année ou 15 sous le numéro; ce prix est peu de chose si l'on considère que chaque numéro du Journal contiendra un morceau de musique indigène qui, publié séparément, coûterait 25 et même 50 centimes. C'est une raison qui nous fait espérer que nos musiciens, artistes comme amateurs, vont s'empresser d'accueillir favorablement les *Beaux-Arts*. On s'abonne chez Boucher & Mousseau qui sont éditeurs de ce jour nal. Encore une fois, succès à notre nouveau confrère.

Le No. spécimen que nous avons sous les yeux contient, en d'autres choses, un excellent article sur le progrès et un extrait de la célèbre Cantate du regret té Sabatier, dont l'accompagnement pour piano a été arrangé, pour la première fois, par un compositeur de Mont réal, expressément pour les *Beaux-Arts* ; à la fin du journal se trouve un tableau à l'usage des Organistes et des chanteurs où se trouvent indiqués les offices des dimanches et des fêtes. Ce No. est superbe, il vaut la peine d'être vu et lu.

Faits Divers.

—Le télégraphe des Etats Unis annon çait lundi que Charleston était tom bé, les trois courants, au pouvoir des fédéraux sous la conduite du général Hunter et de l'Amiral Dupont, mais cette nouvelle demandait confirmation. Nos dépêches d'hier soir mentionnant textuellement que les rapports qui avaient circulé concernant cet événe ment n'étaient pas encore confirmés.

—On parle déjà de plusieurs candi dats comme devant tenter la succession de l'Hon. M. Hollis Smith pour représen ter la Division Wellington au Conseil Législatif. M. Sanborn, M. Pope, Député et M. L. W. Felton, ancien Député, sont mentionnés.

—Nous voyons que la corparation demande un Jardinier pour une Place publique qu'on ne désigne pas, mais que nous supposons être la Place-Viger. Nous espérons que l'on confiera de nou veau la direction de ce Parc à M. De vallant, qui l'année dernière s'est acquitté de sa tâche avec une satisfac tion de la population du Quartier. On ne saurait choisir un jardinier plus entendu et un gardien plus attentif et prévenant.

—Nous jouissons de la température à plus singulière dont on a vu peu d'exemples jusqu'ici. Nous sommes en ce moment sous le coup d'une pluie de neige assez épaisse et une poudrière vio lente qui ont duré la plus grande partie de la journée d'hier.

—L'enquête militaire instituée sur la difficulté survenue à la suite de l'acci dent arrivé au Lieutenant et Adjudant Beaubien, des *Chasseurs Canadiens*, et qui a failli changer le combat simulé du 10 mars dernier en combat sérieux, s'est terminée ces jours passés. La commis sion établie "que la blessure a été faite par la décharge d'une carabine chargée à poudre et tirée par Samuel McBinney, artilleur de la compagnie No 6, bataillon de l'artillerie volontaire à pied de Mon réal; que, de plus, cette blessure n'a pas été faite avec préméditation, l'artilleur Binney ne connaissant pas l'effet que pouvait produire à petite distance une carabine à poudre, et qu'en apprenant l'accident dont il avait été la cause, il avait manifesté sa peine et son regret, disant que c'était sa volonté expresse et son ardent désir que le Lieut.-Colonel du Bataillon transmittit au Lieutenant et Adjudant Beaubien ses meilleures excuses en même temps que son profond regret de ce qu'accidentellement et sans préméditation il, McBinney, ait été la cause de ses souffrances."

Après la réception des documents de cette enquête, M. Beaubien a envoyé au Lieut.-Col. Conroy une note dans la quelle il s'est déclaré satisfait et qu'il n'entendait pas poursuivre l'affaire plus loin.

—Les autorités militaires viennent d'être saisies d'un petit scandale dont les principaux acteurs sont, d'une part le Maire et le Conseil-de-Ville de Lon don, dans le Haut-Canada, et de l'autre deux officiers des troupes en garni son en cette ville. Voici ce qui lui a donné lieu.

A un bal public qui fut donné par les autorités municipales de London à l'occasion d'un mariage du Prince de Galles, le Maire Cornish, oubliant sa dignité, le respect qu'il devait à son rang et à ses hôtes, s'était mis en trop grande inti mité avec Baechus, et, dans un état à rendre jaloux le plus sale des ivrognes, il s'était approché, pendant la danse, de deux respectables officiers—le major Bowles, du 63ème Regt, et le Capitaine Lockhart, des Ingénieurs Royaux—qu'il avait insulté sans la moindre provoca tion, puis assailli brutalement. Ne voulant pas faire d'éclat par respect pour les dames qui se trouvaient au bal, les deux militaires insultés n'en firent rien sur-le-champ; mais le lendemain matin ils faisaient traduire le Maire insul teur devant le Magistrat de police, tout comme ils auraient fait pour le premier gamin venu. Le Magistrat condamna l'accusé à faire amende honorable.

D'un autre côté, une enquête fut instituée par le Lieutenant-Colonel Car ter, commandant de la garnison locale, pour connaître les détails de cette affaire devenue un scandale public et le sujet d'une vive poéme entre les journaux. Le Conseil-de-Ville se réunit sur l'entrefaite pour prendre la question en considération, et, chose extrême dinaire! la majorité des membres a décidé que le Maire ne ferait pas apolo gie, qu'il avait été assez puni par la condamnation du magistrat.

Tel n'a pas été l'avis de Son Excel lence le général Williams qui, ayant été saisi de la difficulté, a écrit aux autorités municipales "qu'il espérait que les citoyens de London ne manqueraient pas un respect qu'ils se devaient à eux-mêmes et à leur ville, et qu'ils désapprouveraient publiquement la mauvaise conduite tenue par leur Maire et par leur premier Magistrat à l'égard de deux officiers de Sa Majesté."

Cette demande en réparation d'hon neur était très juste, et nous voyons par les derniers journaux qu'une adresse à l'effet de censurer la conduite de Cornish est en circulation et que elle porte les signatures des principaux citoyens de London.

—La *United Service Gazette* de Lon dres dit que Son Altesse Royale le Prince de Galles va attacher le Col. Dunn, du 100ème régiment, à son état-major personnel.

—Deux soldats de garde au pont de Chatahouche, Etats-Unis, en essayant d'arrêter un déserteur, ont fait feu l'un sur l'autre et se sont tués l'un l'autre. Le déserteur a passé entre les deux bal les et a échappé.

—Il y aura séance du Conseil-de-Vil le ce soir.

—Nous apprenons avec le plus profond regret la mort accidentelle de M. Magloire Granger, de St. Théodore de Chertsey, arrivée la semaine dernière dans les tristes circonstances sui vantes: M. Granger était parti mardi matin pour aller couper du bois sur un de ses lots de terre situés à quelques pas de sa demeure. A midi il fut trouvé sans connaissance, écrasé par le poids d'un arbre qu'il avait abattu et qui l'avait atteint dans sa chute. Malgré les efforts incessants du médecin qui ne le quitta pas un seul instant, le blessé n'a pu reprendre connaissance et le lendemain soir il expira.—M. Granger était un des plus infatigables amis de la colonisation et un travailleur éner gique. Il a souvent reçu du gouverne ment plusieurs missions d'exploration dont il s'est acquitté avec intelligence et avec profit pour l'honneur du défriche ment. Après avoir demeuré pendant très-longtemps à St. Jacques l'Acti on, il était allé s'établir, il y a 7 ou 8 ans, dans le canton de Chertsey ou, à force de travail et de persévérance, il était venu à bout d'acquiescer une honnête aisance; c'est en partie à son initiative et à ses efforts que St. Théodore doit son magnifique développement. M. Granger avait 46 ans; il laisse une nombreuse famille.

—A la réunion mensuelle des Exami nateurs du Barreau tenue lundi au Palais de Justice de cette ville, MM. Joseph Leblanc, de St. Hyacinthe, et F. X. Girard ont été admis à la pratique de la profession d'Avocats.

—M. Arthur Roy, de la Maison Roy & Frères, et M. l'Africain, de la mai son Joseph Beaudry, sont arrivés diman che soir d'Europe où ils étaient allés pour affaires commerciales.

—Nous apprenons que le Concert qui a eu lieu dernièrement à la Salle Nordheim au profit de la St. Vincent de Paul doit être répété à la fin de ce mois au bénéfice de la Salle d'Asile qui est sous la direction des Sœurs de la Providence. Entraînées par de bonnes choses qu'on nous promet on mentionne que les Montagnards Canadiens paraitront pour la première fois en grand costume.

—Une lettre de St. Jean du Nouveau-Brunswick reçue à Montréal, annonce qu'une foule de jeunes gens des Etats-Unis arrivent tous les jours aux diffé rents ports des possessions britanniques, fuyant les enrôlements et la conscription qui se font dans leur pays.

Naissance.

—En cette ville, le 5 courant, la Dame de M. J. M. Dufresne, un fils.

Apprentis demandés.

ON A BESOIN, au Bureau de l'Ordre, de quelques jeunes gens de 15 à 16 ans, sachant lire et écrire et dont les parents demeurent en cette ville, comme Apprentis-imprimeurs.

L'ORDRE est à vendre au Dépôt de Journaux de W. DALTON, Coin des Rues Craig et St. Laurent.

Mme. WINSLOW, SOURCE D'EXPERIENCE ET DOCTEUR. Attire l'attention des MÈRES sur son SIROP ADOUCISSANT POUR

E.V.F. L'VTS, qui facilite graduellement la Dentition en adouci sant les Gencives, réduisant toute Inflammation, ôtera tout Douleur, Mouvement spasmodique, et il est sûr de tenir les

INTESTINS DANS UN BON ORDRE. Compter desus, Mères, et il vous donnera du bon temps, et la

Force et la Santé à vos Enfants. Non-seulement il délivre l'Enfant de ses Dou leurs, mais il donne de la vigueur à l'Estomac et aux Intestins, fait disparaître les Aigreurs, donne du ton et de l'énergie à tout le système. Il agit presque immédiatement des

Tranchées et des Vents, et à triomphe des Convulsions, qui à moins d'être promptement guéries—mènent à la mort. Nous pensons qu'il est le MEILLEUR REMÈDE DU MONDE, dans tous les CAS de DISSÉTERIE et de DIARRHÉE ou ENFANTS, que... la venue de la Dentition ou de tout autre cas.

Nous dirons à toutes les Mères qui ont un Enfant qui souffre des Maladies ci-dessus—NE LAISSEZ AUCUNE RAISON SE METTRE ENTRE VOUS ET VOTRE ENFANT SOUFFRANT, ET LA GUERISON SERA PROMPTE.—Où, et absolument SÛRE—si vous leur faites prendre cette Médecine à temps.

Des Directions en français sur chaque Botteille. La vraie Médecine porte le fac simile de CURTIS et PERKINS, New-York. Vendue par tous les Droguistes du monde. BUREAU PRINCIPAL—13, Cedar St., New-York. Prix, 25 cents la Botteille. JOHN F. HENRY et CIE., 30, Rue St. Henri, Montréal, Agents pour le Canada. 16 juillet. an-93

CHARLES GAREAU, MARCHAND DE HARDÉS FAITES, En Gros et en Détail, Coin des Rues McGill et Lemoine, MONTREAL. 31

AMERS DE HOSTETTER—A tous ceux qui éprouvent des douleurs quelconques nous offrons le remède le plus prompt, le plus certain et le plus permanent. Une légère dose de ce remède guérit toutes les préparations arsenicales. Poursuivez-vous sans délai des Amers de Hostetter. Aucune fièvre intermittente ne peut résister à cet excellent remède; au lieu des autres stimulants qui ne sont pas toujours sûrs, employez celui-ci qui est le plus agréable de tous les toniques et qui n'a jamais fait, comme le sont ceux de la force, la ré sistance à jamais découvert quelque remède qui put légalier. Toutes les maladies du foie suc comment sous son effet. Prix comme remède pro tecteur, les Amers sont la plus sûre défense. La où le sang est impur, on verra qu'ils ont un effet dépuratif admirable, et dans les maladies nerveuses, c'est le seul remède qui agit. Avez le remède à n'importe quelle Pharmacie et achetez-en une Botteille. Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie., J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Harle, H. R. Gray, Picault et Fils.

CHAS. R. FLANDERS, BLANCHISSEUR DE Casquettes et Chapeaux de Paille, No 316, RUE ST. PAUL, MONTREAL. 7 avril.

EAU DE FLORENCE DE MURRAY ET LANMAN.—La meilleure preuve de la valeur et de la pureté des parfums de fleurs, c'est la durée qu'ils offrent quand ils sont exposés à l'air. L'arôme provenant des bulles chimiques mort assés qu'il est exposé, en laissant après lui une odeur tout à fait agréable; mais le parfum obtenu par la distillation des fleurs fraîches et odoriférantes se perd au contact de l'air et dure très-longtemps. Des lors l'Eau de la fleur de Murray et Lanman, produite par la concentration des fleurs les plus odoriférantes du Sud, n'est pas seulement le plus agréable des parfums, mais elle est indestructible, excepté toutes fois par le lavage de l'objet qu'on a parfumé.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie., J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Harle, H. R. Gray, Picault et Fils.

Pour guérir pâles couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, appauvrissement du sang, faiblesse et développement des jeunes filles débilitées et redonner au corps ses forces altérées, on prendes, les médecins prescrivent toujours avec un succès toujours certain le Phosphate de Fer soluble de Leroy. Docteur-essence le seul fer rugineux qui n'échauffe pas, le seul aussi qui se présente sous une forme entièrement nouvelle et donne des résultats immédiats.

Parml le nombre considérable de personnes auxquelles on conseille l'huile de Foie de Morue, les trois quarts au moins la prennent avec dégoût! Quelle est la mère de famille qui, admini strant ce médicament à ses enfants, ne s'est pas fait la réflexion que l'on devrait bien trouver de quoi remplacer un médicament si repoussant? On a donc inventé un remède qui remplace le Sirop de Raifort tout de Grimaldi, qui lui est substitué avec avantage et qui a les mêmes effets que le plus flatteur de toutes les sommités médicales de Paris.—Agents à Montréal: MM. Lyman, Clare et Cie.

FRAPPEZ A LA SOURCE, NON AU SYMPTÔME.—Rappelez-vous que les symptômes sont l'évidence d'une lutte entre la nature et la maladie. Il nous apprend que le pouvoir animal combat avec le poison caché. Aidez-le avec cette toute-puissante Sarspareille de Bristol? et le résultat ne sera pas douteux. Aucune organisation, aucune maladie ne peut résister à cette alliance. L'ennemi est dans les veines; au moyen de cet excellent remède vous le connaissez. Cela fait, les symptômes qui indiquent la Consomption, les enfleures qui dénotent la présence de la scrofule, les terribles souffrances du corps et de l'esprit qui accompagnent les maux d'estomac disparaissent aussitôt qu'on a fait usage de la Sarspareille de Bristol. Ce puissant tonique végétal et anti-séptique, nettoie, régularise et fortifie toute l'organisation intérieure, et la guérit complètement.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie., J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Harle, H. R. Gray, Picault et Fils.

PIÈLES ET ONGUENT d'HOLLOWAY.—Excusez votre jugement.—Une philosophie plus nouvelle et meilleure. Attachez les notions obscures et préjugées sur les maladies et leur guérison, et établir un système rationnel sur leurs causes, tel a été le principal but qui s'est proposé le Dr. Holloway pendant toute sa vie et dont le résultat est son célèbre Onguent. Ces remèdes conservent vos organes leur fluidité vital, et nous devons volontiers reconnaître que les maladies qui ont été guéries ne peut être comparé aux Pièles et à l'Onguent d'Holloway pour obtenir ce résultat.

Que L'ON FASSE ATTENTION A CES FAITS.—Le *Ready Relief de Rowley* s'il est employé quand on éprouve des douleurs causées par l'impureté de la maladie, nous assure invariablement que le fait peut être prouvé par le premier essai qu'on en fait. Dans les cas de Rhumes, Diarrhée, Inflammation d'Estomac, Inflammation des Entrailles etc., le *Ready Relief de Rowley* procure un soulagement immédiat et prévient les plus cruels accidents. Son usage ne s'interrompt pas avec l'action d'aucun autre médicament, mais aide dans tous les cas à cette action des autres médicaments. Rappelez-vous que si l'on y a une douleur à guérir, vous devez employer le *Ready Relief de Rowley*. S'il y a une Inflammation, en quelques minutes elle disparaît, grâce à ce remède; s'il y a une Congestion, il chasse la saignée des propriétés de la bouteille, et garantit. Le Limonade est un remède de Henry ne demandant qu'un simple essai pour prouver que c'est un trésor que chaque famille devrait avoir. 25 centimes la Botteille. Essayez-le.

IMPORTANT CAUTION.—Le public doit particu lièrement faire attention, si chaque Botteille de la Sarspareille de Bristol qu'il achète, porte la signature de Lanman et Kemp sur un des côtés de l'inscription. La véritable Sarspareille est préparée seulement par Lanman et Kemp, Pharmaciens, New York.

Nous souhaitons que nos lecteurs fassent l'essai de l'Eléxir Balaïstique Végétal d'Howay pour les Rhumes, les Maux de Gorge et toutes les maladies de poitrine, d'estomac, parce que nous sommes certains, d'après l'évidence manifeste que nous en avons, que c'est le meilleur remède à cet effet dont on puisse se servir. Il est vendu par tous les Droguistes de ce pays, à 25 centimes la Botteille, et garanti. Le Limonade est un remède de Henry ne demandant qu'un simple essai pour prouver que c'est un trésor que chaque famille devrait avoir. 25 centimes la Botteille. Essayez-le.

DEMEAGEMENT. DESROCHERS & PARANT, MARCHANDISES SECHES.

Tout en remerciant leurs Pratiques et le Public de l'encouragement vaillamment libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, ont l'honneur de les avertir que,

Mercredi, le 15 courant, ils transporteront leur MAGASIN dans la Batisse de JOHN PRATT, Ecr., Rue Notre-Dame, Vis-à-vis le Dr. PICHAULT, Ecr., 2me Porte de la Rue St. Denis, où ils auront toutes espèces de MARCHANDISES SECHES de la France et de l'Europe, toutes les NOUVEAUTÉS de la SAISON, qu'ils vendront aux plus bas Prix possibles. 8 avril. an-52

ARDOISE. COUVREURS EN ARDOISE. GEO. W. REED

Offre à vendre un Assortiment considérable d'ARDOISE pour TOITS, de la meilleure qualité et à meilleur marché qu'on n'en trouve; ayant des hommes habiles et d'expérience, il est prêt à prendre tous les Ordres qu'on voudra bien lui confier en fait de Couverture en Ardoise, se faisant fort de les exécuter promptement. Tablettes d'Ardoise pour Dalles, Réfrigérateurs, et en maçonnerie et d'usage de ce genre qui se proposent de bâtir ou de recouvrir leurs Toits sur cette méthode de Couverture qui est à très bon marché, durable et à l'épreuve du feu. Tous les travaux sont garantis. Couverture en Ardoise pour 6 dollars par quart de 100 pieds carrés. 143, Rue Craig, Montréal, 6 avril 1863. an-51

CHAS. R. FLANDERS, BLANCHISSEUR DE Casquettes et Chapeaux de Paille, No 316, RUE ST. PAUL, MONTREAL. 7 avril.

Vente par Encan.

PAR L. DEVANY. VENTE DE Meubles de Ménage, Tapis, Sofas, Chaises, etc.

Le sousigné a reçu instruction de C. CINQUANTAIS, Ecr. de vendre, à sa résidence, No. 141, Rue St. Antoine, d'ici, le 9 courant, tous ses MEUBLES de MENAGE, comprenant:

Sofas de Crin, Table de Centre, Set de Chaises en Crin, Tapis, Lits, Matelas de Crin, Bureau, Lave-mains, Berceuses, Pendules, Poêles et Ustensiles de Cuisine, etc., etc. Vente à DIX heures. L. DEVANY, Encaneur. 8 avril. 52

CANAL LACHINE. AVIS est par le présent donné que L'Eau sera retirée du Canal Lachine le ou vers le 10me JOUR DU COURANT, dans le but de faire certaines REPARATIONS nécessaires à ce Canal.

Par ordre, T. TRUDEAU, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 2 Avril 1863. an-51

POUVOIR D'EAU A LOUER SUR LE CANAL RIDEAU. AVIS est par le présent donné que l'affermage du Pouvoir d'Eau et de la Propriété connue sous le nom de *Moulin de Kingston*, sur le Canal Rideau, sera mis à l'enchère, à l'Hôtel *British American*, à MONTREAL, le PREMIER JOUR DE MAI prochain.

Le Terrain, (d'une étendue d'environ sept acres), et toute l'eau déversée du Canal à cet endroit et non-propre pour la navigation, seront offerts en un seul Lot moyennant un Loyer annuel, à Bail renouvelable tous les 21 ans. L'En chère sera ouverte à 3h00.

Le Moulin et les Machines avec toutes les Bâti sses qui se trouvent sur les lieux devront être achetées par l'Adjudicataire du Terrain et du Pouvoir d'Eau. Ces Bâti sses et Machines sont évaluées à \$3,500. L'Acquéreur devra payer le dix dixième du jour de la Vente et un autre dix dans les trois mois après la Vente. La balance avec intérêt à 6 par cent sera payé en trois versements annuels.

Les conditions de l'affermage, et toute autre information sur le sujet peuvent être obtenues au Bureau ou au Bureau du Surintendant du Canal Rideau, Ottawa, ou au Bureau du Receveur des Douanes, à Kingston, le ou après le 6 AVRIL prochain. Par ordre, T. TRUDEAU, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Québec, 23 Mars 1863. an-51

MANTEAUX CHEMINÉES! G. W. REED, No 143, Rue Craig, No. 143, Pres la Rue St. Urbain, MONTREAL.

Vient de recevoir un nouvel Assortiment de varié de MANTEAUX de CHEMINÉES, faits d'après les dernières Modes, et qui, par leur beauté et leur durée, méritent la préférence. Ils se trouvent en vente à des Prix très réduits. Aussi, DESSUS de TABLES et de BUREAU, DALLES, TABLETTES, etc.

Ces Articles sont faits avec de la Pierre d'Ardoise, emballée en imitation de Marbre Egyptien, de Lichonne, Broastelle et autres Marbres rares et recherchés. 6 avril. an-51

RODGERS & CIE., Marchands-Tailleurs, 111, RUE NOTRE-DAME, En offrant à leurs nombreux Pratiques et amis leurs remerciements sincères pour l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu dans le passé, ils sousignent l'honneur de leur annoncer qu'ils viennent de recevoir un

FONDS entièrement NOUVEAU DE MARCHANDISES DE PRINTEMPS, Consistant dans les

MATERIAUX FRANCAIS ET ANGLAIS, R. ROGERS prépare de NOUVEAU PATRONS pour les

HABILLEMENTS D'ENFANTS POUR LE PRINTEMPS, sur lesquels il attire l'attention particulière des mères de famille. Remarque l'Adresse: 141, RUE NOTRE-DAME. 2 avril. an-50

AVIS. Les créanciers et débiteurs de feu FRANCIS McKAY sont priés d'arranger sans délai leurs dettes avec ses Exécuteurs.

J. J. VINEY, Ptre Sault au Récolé t. G. L. PERRY, No. 55, Rue St. Laurent. 2 avril. 50

A LOUER, Le LOGEMENT au-dessus de la Librairie des sousignés, habité actuellement par M. GRAVEL, il contient 9 Chambres, dont 6 sur le même plancher, y compris la Cuisine. FABRE et GRAVEL, 28, Rue St. Vincent. 2 avril. 50

MAGASIN de MEUBLES,

57, Grande Rue St. Laurent. ADOLPHE BELANGER.

HOTEL MAILLARD, 619 et 621, BROADWAY-NEW-YORK. Situé au centre des affaires et dans le quartier le plus élégant.

TAPISSERIES. Le soussigné éprouve beaucoup de plaisir à annoncer que son Département de TAPISSERIES FRANÇAISES, qui a été si en faveur durant tout l'hiver, est maintenant au grand complet.

TAPISSERIES DE DECORATION. Il vaut la peine d'aller au No. 182, Rue Notre-Dame, pour voir l'immense variété de DECORATIONS qui y est en vue.

AU COMMERCE. 200 Balles et Caisses de TAPISSERIES ANGLAISES, maintes-ant en Fonds, seront vendues à bon marché à ceux qui achètent à Argent comptant.

FROMAGE DE GRUYERE! FROMAGE DE GRUYERE! Le meilleur Article, venant d'être reçu chez BRUNEAU & DUPRESNE.

CLAQUES D'HOMMES AMERICAINS DE BOSTON, première qualité, 44, 64. CLAQUES pour DAMES 28, 64.

LA PASSION DE N.-S. JESUS-CHRIST, LIVRE DE PRIERES ET DE MEDITATIONS. POUR LA SEMAINE SAINTE.

DOCTEUR VENNE, COIN DES Rues Ste. Catherine et des Allemands, MONTREAL.

GRAINES! GRAINES! Récoltes de 1862. Les soussignés viennent de recevoir leur Approvisionnement ordinaire de GRAINES de CHAMPS et de JARDINS, EUROPEENNES et AMERICAINES, qu'ils vendent à BAS PRIX pour ARGENT COMPTANT.

GRAINES! GRAINES! Récoltes de 1862. Les soussignés viennent de recevoir leur Approvisionnement ordinaire de GRAINES de CHAMPS et de JARDINS, EUROPEENNES et AMERICAINES, qu'ils vendent à BAS PRIX pour ARGENT COMPTANT.

GRAINES 1863. DEVINS & BOLTON viennent de compléter leur Importation annuelle de Printemps des meilleures GRAINES Françaises et Anglaises pour JARDINS, CHAMPS et Fleurs, qu'ils garantissent être véritablement sur tous les rapports. — Aussi, à peu près.

HALLY & M WILLIAM, CONFISEURS, No. 300, Rue St. Paul, (Près de la Rue McGill.)

GUERRE AU SOLEIL. Pour un chelin neuf deniers ou TRENTE-CINQ CENTS.

AVIS. Nos Huiles supérieures de Pensylvanie et de Kéroline, les meilleures qui soient apportées sur nos marchés, au prix de 25 c. par gallon.

AVIS. Ceux qui doivent acheter leurs Fournitures. Reconnaissez le patronage extrêmement libéral que lui a donné le Public durant le long absence qu'il est dans les affaires.

AVIS. Un Assortiment considérable de MI TABLES en NOYER, NATH, etc., expressions pour et pour le Haut-Canada y est en conséquence de la grande quantité à vendre, ainsi qu'en raison de l'avantage de l'argent comptant dans cette saison de l'année.

GRAINES! GRAINES! Le Soussigné reçoit actuellement de France et d'Angleterre un Approvisionnement considérable de GRAINES de FLEURS pour JARDINS et de GRAINES de CHAMPS.

GRAINES! GRAINES! Récoltes de 1862. Les soussignés viennent de recevoir leur Approvisionnement ordinaire de GRAINES de CHAMPS et de JARDINS, EUROPEENNES et AMERICAINES, qu'ils vendent à BAS PRIX pour ARGENT COMPTANT.

GRAINES! GRAINES! Récoltes de 1862. Les soussignés viennent de recevoir leur Approvisionnement ordinaire de GRAINES de CHAMPS et de JARDINS, EUROPEENNES et AMERICAINES, qu'ils vendent à BAS PRIX pour ARGENT COMPTANT.

GRAINES! GRAINES! Récoltes de 1862. Les soussignés viennent de recevoir leur Approvisionnement ordinaire de GRAINES de CHAMPS et de JARDINS, EUROPEENNES et AMERICAINES, qu'ils vendent à BAS PRIX pour ARGENT COMPTANT.

FONDERIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LIVERPOOL et de LONDRES Sur la Vie et contre le Feu. CAPITAL \$10,000,000 FONDS PLACE 6,600,000 REVENU ANNUEL 2,750,000 FONDS PLACE EN CANADA 250,000

Bureau Principal: No. 1, DALY STREET, LIVERPOOL. No. 20 et 21, POULTRY, et 28, REGENT STREETS, LONDRES. COIN DE LA PLACE D'ARMES et GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

COMME TONIQUE, PUISSANTS APERATIFS. D'une efficacité étonnante dans les Maladies d'Estomac, du Foie et des Boyaux.

DEPARTEMENT DU FEU. Cette Compagnie continue à ASSURER les BATIMENTS et AUTRES PROPRIETES de TOUTES DESCRIPTIONS, contre PERTES ou DOMMAGES par le FEU, aux conditions les plus favorables et aux taux les plus bas qui soient chargés par aucune des Compagnies anglaises.

DEPARTEMENT DE LA VIE. Les avantages suivants sont offerts, parmi un grand nombre d'autres, par cette Compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie.

Pour Référence Médicale—W. E. SCOTT, M. D. H. L. ROUTH, Agent. J. LEONARD BRault, Assistant-Gérant, Département Français.

Salsepareille de Bristol, EN BOUTEILLE D'UNE PINT. Le grand Purificateur du Sang.

PARFUM DE LA FLORIDE. Ce rare Parfum est un extrait de fleurs tropicales du plus délicieux parfum, sans aucun mélange des grossières essences d'huile qui forment la base des Essences et des Extraits de Toilette.

Sarspareille améliorée DE BALLS. Pour la guérison permanente de toutes maladies originelles de la condition impure du sang ou du système, à savoir: Scrofules, Rhumatismes, Eruptions, Erythèmes, maux d'yeux, Rhumes, maux de gorge, Constipation, Ulcères, Symptômes hyphériques, Lumbago, et des maladies résultant de l'usage immodéré du Mercure, telles que la Dyspepsie, l'asthénie &c.

FONDERIE DE LA CITE, 60 et 62, Rue de la Reine, MONTREAL. CLOTURES DE FER ET OUVRAGES DE FANTAISIE.

PHARMACIE DU Dr. PICAULT. Nos. 43, 44, 46, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

CLAQUES JACQUES-CARTIER. Chaque paire est garantie. Ces Claques sans rivales ont sur la semelle le POITRAIT DE JACQUES-CARTIER, tel qu'on le voit en tête de cette annonce.

CLOCHES AMALGAMES. Qui, par leurs BAS PRIX, mettent toutes les Eglises, Ecoles, Cimetières, Fabriques ou Fermes du pays à même d'en faire l'acquisition.

Le Nouveau Pain-Killer! Liniment du Vermont de Henry. Efficace pour les maux de dents, maux de tête, brulures, blessures et maux de gorge.

Clos de Bois. Les Soussignés offrent en Vente un Assortiment très-considérable de MADRIERS de PIN de 3 pouces—1re, 2e, 3e qualité, et BOIS de REBIT.

KEMP et CIE., 212, Rue Notre-Dame. Vient d'ouvrir une Caisse de COLS et DE CHARLES KUREKA (d'après les derniers Façons de Londres), consistant dans toutes les couleurs à la mode, tels que:

Golden Ring Dundryn Sam's Own Patent Bureka Brilliant. Les Soussignés offrent en Vente un Assortiment très-considérable de MADRIERS de PIN de 3 pouces—1re, 2e, 3e qualité, et BOIS de REBIT.

Livres Nouveaux. "L'Art de bien mourir" par le P. Hilloire, de la Compagnie de Jésus, 1 Vol. 18 brochures. Réflexions sur Jésus-Christ mourant, pour se préparer sur son divin modèle à une mort chrétienne, par le R. P. Bernard Tibolet, 4 Vol. 18 brochures.

Electiv Balsamique Vegetal DE DOWNS. Cette Médecine purement Vegetale guérit les RHUMES, la TOUX, le CATARRHE, l'ASTHME, le CROUP, les commencements de la GONORRHOE, et de POUSSONS.

LA RACINE DE LA MALADIE. Ses facultés d'indolence font l'expectation, repoussent la toux et les Poux, et fait disparaître la maladie non pas par un atout direct et dangereux sur la maladie elle-même, mais en

DENIS et TRUDEL, AVOCATS, No. 31, Rue St. Vincent, No. 31, MONTREAL. Associé demandé. Une MAISON faisant du COMMERCE de VIN, et faisant de très-bonnes affaires, à désirer trouver un Associé qui apporterait un certain capital. Le capital est d'Associé et contracté à son propriétaire, lequel son capital et l'industrie sont réalisés à un grand bénéfice.

MAISON HENAUULT.

Place Jacques-Cartier, No. 26. Cette maison située au Centre de affaires, se recommande par l'Excellence de la Pension et des Chambres, ainsi que la modicité des prix.

PHOSPHATE DE FER

de Liras, Pharmacien, docteur-ès-sciences, 7, rue de la Feuillade, à Paris. Ce nouveau ferri-ferreux réunit les éléments des os et du sang, et contient le fer à l'état liquide.

En vente, à Paris, 7, rue de la Feuillade, chez MM. GRIMAULT & Cie, Pharmaciens de S. A. L. Le Prince Napoléon.

Injection et Capsules végétales au Matico. DE GRIMAULT & Cie, Pharmaciens, à Paris, nouveau traitement préparé avec les feuilles du MATICO, ARBRE DU PEROU.

Plus d'Huile de Foie de Morue. SIROP DE RAFFORT IODE. D'APRES les certificats des Médecins des hôpitaux de Paris, consignés dans le prospectus et l'approbation de plusieurs Académies.

EAUX ET Produits Minéraux Naturels de VICHY. L'ETABLISSEMENT THERMAL DE VICHY est la propriété de l'Etat qui a concédé l'exploitation à la Compagnie CALSON, VALLEE & Cie.

EAUX Les Eaux Minérales Naturelles de Vichy. Vichy exerce l'appétit, facilite la digestion, fortifie l'estomac, lui donne du ton et fait disparaître les aigreurs.

Miroirs! Miroirs!!! POUR PRESENTS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

SELS Employés en bains, les Sels Vichy ont une action salutaire sur le système nerveux.

PASTILLES Les Pastilles préparées avec les Sels Minéraux Naturels extraits des Eaux de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.



GRANDE COMPOSITION DE GARDINER

POUR LE Rhumatisme et la Neuralgie.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre inappréciable COMPOSITION.

En vente, à Paris, 7, rue de la Feuillade, chez MM. GRIMAULT & Cie, Pharmaciens de S. A. L.

Plus d'Huile de Foie de Morue. SIROP DE RAFFORT IODE.

EAUX ET Produits Minéraux Naturels de VICHY.

Miroirs! Miroirs!!! POUR PRESENTS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

SELS Employés en bains, les Sels Vichy ont une action salutaire sur le système nerveux.

PASTILLES Les Pastilles préparées avec les Sels Minéraux Naturels extraits des Eaux de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

MAISON HENAUULT. Pour les commandes en gros, s'adresser à Paris, à la Compagnie des Eaux Thermales de Vichy.

M. C. DION, ARTISTE-PHOTOGRAPHE. Transportera son Atelier, le 10r MAI PROCHAIN, No. 9, Rue Bonaventure.

ALMANACHS FRANCAIS VENDRE. LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ DE JOLIS ALMANACHS PARI TIENS

MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRÉS, Prix: 15 Sous, 30 Sous, etc.

NOUVEAU Magasin de Meubles. CHOIX, 71, RUE CRAIG, 71.

DEPOT DE MACHINES A COUDRE. WENZEL & CIE, No. 202, Rue Notre-Dame.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

LOUIS RICARD, AVOCAT, No. 195, RUE CRAIG, No. 195, 20 fév. NOUVELLEMENT REÇUE, DÉPOT Métropolitain DE POELES

COUCHETTES DE FER, POELES ET COUCHETTES.

MEILLEUR & CIE, 71, Grande Rue St. Jacques, 71.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

A ceux qui pensent et à ceux qui ne pensent pas. A ceux qui ne veulent pas se donner la peine de penser et qui rejettent sur d'autres cette besogne.

Intérieurment. En prenant une cuillerée de thé du Ready Relief de Radway dans un verre d'eau, vous éprouverez les plus agréables et les plus délicieuses émotions.

Extérieurment. Prenez un quart d'heure avant d'aller au lit, un verre d'eau sucré avec un peu de Ready Relief de Radway.

Rhumatisme guéri. Lettre de M. John McWhinnie, de Woodstock, C. W., à M. Radway & Co., New-York.

Important pour les Mères! Il n'y a pas de traitement de Remède plus efficace que le Ready Relief de Radway.

Un Exemple à Point. Collingwood, C. W., juin 1857. MM. Radway & Co.

Diphthérie. Mr. S. B. Logan, de Musquodouit, Nouvelle-Ecosse, disait en parlant de la Diphthérie: cette maladie a fait de ravages considérables ici.

Maux de gorge. La grippe. ISLA VOLEN, TERRE-NEUVE, 18 octobre 1861. Au public.

M. Hogg, en conversation particulière, a patiemment assuré nos agents, qu'il avait, avec votre Remède, guéri sa femme, qui souffrait de graves blessures en tombant dans un escalier.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

Compagnie d'Assurance. QUEEN, (REINE), Feu, de la Vie et Rent Constituées.

A. BAZINET, MANCHONNIER, EN GROS ET EN DETAIL. COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

COMPAGNIE DE VAPEURS Océaniques. MONTREAL. SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT D CANADA

Malles du Canada et des E.-U. 1862-3. Arrangement d'Hiver. 1862-3.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de PORTLAND tous les SAMEDIS pendant la Saison.

PRINCE DE GALLES. MONTREAL. SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT D CANADA

Malles du Canada et des E.-U. 1862-3. Arrangement d'Hiver. 1862-3.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de PORTLAND tous les SAMEDIS pendant la Saison.

PRINCE DE GALLES. MONTREAL. SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT D CANADA

Malles du Canada et des E.-U. 1862-3. Arrangement d'Hiver. 1862-3.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de PORTLAND tous les SAMEDIS pendant la Saison.

PRINCE DE GALLES. MONTREAL. SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT D CANADA

Malles du Canada et des E.-U. 1862-3. Arrangement d'Hiver. 1862-3.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de PORTLAND tous les SAMEDIS pendant la Saison.

PRINCE DE GALLES. MONTREAL. SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT D CANADA

Malles du Canada et des E.-U. 1862-3. Arrangement d'Hiver. 1862-3.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de PORTLAND tous les SAMEDIS pendant la Saison.

PRINCE DE GALLES. MONTREAL. SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT D CANADA

Malles du Canada et des E.-U. 1862-3. Arrangement d'Hiver. 1862-3.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de PORTLAND tous les SAMEDIS pendant la Saison.

PRINCE DE GALLES. MONTREAL. SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT D CANADA

Malles du Canada et des E.-U. 1862-3. Arrangement d'Hiver. 1862-3.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de PORTLAND tous les SAMEDIS pendant la Saison.

PRINCE DE